



# Électricité Prudence

Gardons nos distances



**Vous pratiquez un sport  
ou un loisir de plein air...**

La pratique de votre loisir peut vous rapprocher dangereusement d'une ligne électrique ou d'un pylône. En vous approchant trop près, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors l'électrocution.

**SOYEZ VIGILANT À PROXIMITÉ DES LIGNES  
ET DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES !**



# Jamais tête en l'air

## LOISIRS CONCERNÉS

- Parapente
- ULM
- Deltaplane
- Aviation de tourisme
- Montgolfière
- Cerf-volant
- Activité nautique à voile



## CONSIGNES À RESPECTER

- **Demandez conseil à votre club**, il dispose de toutes les informations nécessaires.
- **Vérifiez les vents**: les risques se déplacent en fonction des vents et peuvent donc varier à tout moment.
- **Vérifiez la présence de lignes électriques** lors des décollages et atterrissages.
- **Restez attentif aux distances** dans votre plan de vol.
- **Maîtriser les déplacements de votre appareil**, notamment en présence de lignes électriques ou de pylônes.
- **Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché à une ligne.**

Pour toute information complémentaire,  
consultez [electricite-prudence.fr](http://electricite-prudence.fr)

En cas de contact avec un ouvrage électrique  
et pour prévenir tout accident,  
appelez le numéro d'urgence dépannage  
au **09 726 750 + les 2 chiffres  
de votre département.**